



Le 22 octobre 2014, Toulouse

**Mr Le Premier Ministre
Manuel VALLS
57 rue de VARENNE PARIS**

Copie : Thierry BONNIER, secrétaire général préfecture Hte Garonne
Robert CASTAGNAC, commissaire au redressement productif MPY
Jean-Louis CHAUZY, président du CESER MPY
Martin MALVY, président de la région MPY
Pierre IZARD, président du conseil général Hte Garonne
Jean Luc MOUDENC, maire de Toulouse
Alain DI CRESCENZO, président de la CCI de Toulouse
Fabrice BREGIER, DPG AIRBUS

Objet : privatisation de l'aéroport de Toulouse-Blagnac

Monsieur le premier ministre,

Les syndicats CGT Airbus, le comité régional CGT MPY, la fédération des travailleurs de la métallurgie CGT souhaitent vous interpeller sur l'annonce de la privatisation de l'aéroport Toulouse-Blagnac.

Nous rappelons notre attachement à ce que l'Etat garde la maîtrise des services publics : le transport aérien répond aux besoins des usagers et des entreprises.

La CGT reste résolument opposée à la privatisation de la plateforme aéroportuaire de Toulouse-Blagnac.

D'autant que le développement du trafic de l'aéroport s'effectue avec celui de l'activité aéronautique, que ce soit pour les sites d'Airbus ou l'ensemble des fournisseurs et sous-traitants. L'expansion des activités industrielles aéronautiques s'est faite autour des pistes : d'un côté de l'axe des pistes, les chaînes d'assemblage A320, A330, A350, ATR, SOGERMA, le centre de livraison, les salles de peinture ; de l'autre côté de l'axe des pistes, la chaîne d'assemblage A380, la maintenance Air France Industrie, les activités d'Airbus SAS, les entreprises DAHER, UTC, SAFRAN, LABINAL, et le nouveau siège d'Airbus Group, ...

Privatiser l'aéroport sans prendre en compte la capacité du développement industriel de la filière aéronautique n'est pas de nature à rassurer les salariés sur la volonté de la France à développer l'emploi industriel. Cette annonce faisant suite au projet rocambolésque d'un nouvel aéroport à Saverdun-Mazères, interrompu par le préfet de Région en mars 2013, nous espérons que ce projet ne refera pas surface à cette occasion.

Certes, des aides sont accordées à Airbus et ATR comme des conventions concernant l'utilisation de la piste pour des vols d'essais ou de livraisons des avions, et la CGT souhaite avoir une visibilité sur l'utilisation de ces aides pour servir l'emploi et non la rentabilité des actionnaires.

Mais l'expérience montre que la privatisation de l'aéroport pourrait remettre en cause les conventions actuelles et au bout de la chaîne, ce sont les salariés de l'aéroport et des industries aéronautiques qui paieront la différence de surcoût.

Pour la CGT, la France doit réinvestir dans le développement de l'industrie et retrouver sa place : l'industrie ne représente plus que 12% du PIB.

Ce développement passe par un retour à l'investissement productif, et le renforcement des filières industrielles, comme l'aéronautique, qui occupe une position majeure en France.

La privatisation de l'aéroport sera sans aucun doute un frein au développement de cette industrie dans la région Midi-Pyrénées, qui rappelons-le, occupe 85% des emplois de la métallurgie dans notre région.

Les syndicats CGT Airbus, le comité régional CGT MPY, la fédération des travailleurs de la métallurgie CGT vous demandent l'arrêt de la procédure de privatisation de l'aéroport Toulouse-Blagnac.

Bien cordialement,

Pour la coordination des syndicats CGT Airbus Group
Michel MOLESIN, coordinateur CGT Airbus Group
michel.molesin@astrium.eads.net

Pour la CGT Airbus
Xavier PETRACHI, DSC CGT Airbus
xavier.petrachi@airbus.com

Pour le comité régional CGT Midi-Pyrénées
Lionel PASTRE, secrétaire du CR CGT MPY
cgt.crpm@wanadoo.fr

Pour la fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT
Philippe MARTINEZ, secrétaire général FTM-CGT
philippe.martinez@ftm-cgt.fr

Pour l'Union Départementale Haute Garonne
Jean-François TORTAJADA, dirigeant UD31
ud31@cgt.fr